

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **LUNDI 19 NOVEMBRE 2007, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
90	<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE PUBLIQUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DARVILLE</u></p> <p>RAEC. Mons. Construction de la tribune latérale gauche. Augmentation de la puissance électrique pour raccordement sur réseau de l'éclairage du terrain principal. Modification portant sur l'application de la TVA.</p>	3e 2004.SUB.764. 140.SB
91	<p style="text-align: center;"><u>HUIS CLOS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p><u>AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI</u></p> <p>a) Prorogation d'une interruption complète de carrière à une employée d'administration.</p> <p>b) Prorogation d'une interruption complète de carrière à une employée d'administration.</p>	1e 10498.71 1e 11756.10
	<p style="text-align: center;"><u>ERRATUM</u></p> <p>En ce qui concerne le 8e objet : « Modification du Règlement Général de Police. Bureau Amendes Administratives CB/001/05 » il convient de lire « <i>Création d'un corps de Gardiens de la Paix. Bureau des Amendes Administratives. CB/001</i> (Séance publique : Rapporteur : M. DI RUPO)</p>	

NB : la Commission du Bourgmestre aura lieu le jeudi 15 novembre 2007 à 18 heures 30 au lieu de 17 heures 30.

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO